

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE POPULAIRE

WILAYA DE SKIKDA  
DAIRA DE SKIKDA  
COMMUNE DE SKIKDA  
DIRECTION D'INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT  
N° ...../2026

**NIF/ 039098421015162**

**APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCEDES CAPACITES MINIMALES**

N° ...20.../2026

Le président de l'assemblée populaire communal de Skikda lance un

**APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCEDES CAPACITES MINIMALES EN VUE DE:**

**Le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales concerne : travaux de**  
réhabilitation des routes à travers la ville de Skikda (lot unique)

1-1 REHABILITATION ROUTE VERS BATIMENTS EPLF BOUYAALA SUR 300 ML

1-2 REHABILITATION ROUTE MENANT A LA NOUVELLE CITE ZEFZEF SUR 140 ML

1-3 REHABILITATION ROUTE MENANT VERS LA CITE OUED EL OUAHCHE SUR 150ML

1-4 REHABILITATION ROUTE RELIANT AUTO-CONSTRUCTION VERS CITE ZERAMNA SUR 600ML

**ENTREPRISES AUTORISEES A SOUMISSIONNER**

Le présent appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse à toutes les entreprises et groupements d'entreprises de droit algériens, disposant :

1. D'un certificat de qualification et classification professionnelle (Activité Principale Travaux Publics), classé à la catégorie **cinq (05)** ou plus.
2. Dans le cas de groupement le chef de file doit être majoritaire, et satisfaire la condition exigée ci-dessus concernant les autres membres doivent être qualifié en travaux publique et activité principale classée a la catégorie **trois (03)** ou plus, dont certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité, a la date d'ouverture des plis .
3. D'au moins la réalisation d'un **Trois (03)** projet similaire au cours des dix (10) dernières années, justifiée par une attestation de bonne exécution délivrée et signée par un Maitre d'ouvrage public [réparation ou entretien ou réhabilitation ou modernisation ou dédoublement ou nouveau tracé ou autoroute ou route expresse ou revêtement].

Les Entreprises intéressés sont appelées à retirer les cahiers des charges auprès de l'APC (bureau des marchés) contre paiement d'une somme de trois mille3000.00 DALes offres doivent être obligatoirement des pièces suivantes :

Toutes candidatures ne répondant pas aux conditions ci-après, seront éliminées :

**I- CONTENU DU DOSSIER CANDIDATURE ;**

1. Déclaration de candidature à renseigner et signer avec soin en cas de groupement une déclaration par membre.
2. Une déclaration de probité à renseigner et signer avec soin en cas de groupement une déclaration par membre.
3. Les statuts pour les sociétés morales.
4. Délégation de pouvoir et de signature.
5. Protocole d'accord ou d'association en cas de groupement momentané.
6. Les pièces fiscales et parafiscales (Cnas, Cacobath, Casnos), valide à l'ouverture des plis
7. Registre de commerce électronique
8. Certificat de qualification et classification professionnelle, répondant à l'article 04 de la présente instruction.
9. Les bilans obligatoires des trois dernières années(2023-2024-2025) portant accusé de réception des services des impôts ou C20.
10. La liste des moyens humains clé destinés au projet objet de l'appel d'offre.
11. La liste des moyens matériels destinés au projet objet de l'appel d'offre.
12. Les attestations de bonne exécution de projet similaires, délivrées et signées par les maîtres d'ouvrages publics, répondant à l'article 03de la présente instruction.
13. Le récépissé des comptes sociaux pour les personnes morales

**II- CONTENU DE L'OFFRE TECHNIQUE**

1. La déclaration à souscrire renseignée, signée, cachetée et daté avec soin, en cas de groupement une seule déclarationsuffit.
2. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3. Un mémoire technique justificatif renseigné avec précision, paraphé et signée par le soumissionnaire, selon le modèle joint au cahier des charges, au risque de rejet de l'offre. qui doit contenir obligatoirement :

- Le délai de réalisation accompagné d'un (01) planning de réalisation prévisionnel.
- La liste des moyens humains clé à mettre en œuvre sur le projet, appuyée obligatoirement par les CV signés contradictoirement, les diplômes, les attestations de travail et la déclaration d'affiliation auprès des services CNAS (établie dans les trois 03 mois qui précèdent la date de dépôt des offres définie au présent cahier des charges) et CASNOS pour le Gérant valide à l'ouverture des plis.
- la liste des moyens matériels à mettre en œuvre sur le projet, dûment justifiés ;
  - matériel roulant : cartes grises et attestation d'assurance en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
  - matériel non roulant :
    - Facture d'achat d'au moins d'une année à la date d'ouverture des plis
    - ou bien « PV d'un expert agréé » ou « d'un huissier de justice » datant d'au moins d'une année à la date d'ouverture des plis ».
    - Dans le cas de location joindre le contrat notarié pour une durée minimale égale à la durée des travaux accompagnée des mêmes pièces exigées dans le cas de propriété ;

**N.B : ne sera pris en considération lors de l'évaluation des offres technique que les moyens humains et matériels décrits et justifiés dans le mémoire technique justificatif. Pour les moyens humains et matériels non définis au mémoire technique, ne seront pas considérés lors de l'évaluation des offres techniques.**

4. Le PV de visite du site dans le cas où la visite a été effectuée.

### **III- CONTENU DE L'OFFRE FINANCIÈRE**

1-lettre de soumission renseignée et signée avec soin, en cas de groupement, présenter une seule déclaration.

2-le bordereau des prix unitaires (BPU) , établi en hors taxes; dûment remplie, signé, cacheté et daté

3-le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;dûment remplie, signé, cacheté et daté Les offres doivent comporter « un dossier de candidature », « une offre technique » et « une offre financière ». « Le dossier de candidature », « l'offre technique » et « l'offre financière » sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.

Ces trois (03) enveloppes seront mises (ensemble) dans une autre enveloppe **plus grande qui sera fermée** et anonyme ne comportera que la mention suivante :

**Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°...../2026**

**Relatif aux travaux de réhabilitation des routes à travers la ville de Skikda: ».**----

**« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -**

Les offres établies par les soumissionnaires devront être déposées à la direction des marchés, des approvisionnements et des magasins APC de Skikda bureau des marchés adresse : **près du centre culturelle Aissat Idir Skikda**

La durée de préparation des offres est fixée à huit jours **08 jours**, compté à partir de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), la presse ou le portail des marchés publics

. Le service contractant peut, quand les circonstances le justifient, prolonger la durée de préparation des offres. Dans ce cas, il en informe les soumissionnaires par tout moyen.

La date et l'heure limite de dépôt des offres et la date et l'heure d'ouverture des plis des « dossiers de candidatures » des « offres techniques » et « des offres financières » correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres fixé à l'article 66 de la présente instruction aux soumissionnaires de **08.00 heures à 12.00 heures**, à l'assemblée populaire communal de la commune de SKIKDA – Sise centre culturelle Aissat Idir.SKIKDA.

L'ouverture des plis est effectuée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres du service contractant, les mêmes jours du dépôt des offres fixé à l'article 66 ci-dessus à **14.00 Heures**, en séance publique, l'ensemble des candidats est invité à y assister participe.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offres pour une durée égale au délai de réparation des offres augmenté de trois (03) mois, compter à partir de la date d'ouverture des plis.

Skikda le: .....